Ensemble scolaire
Saint Michel
Bosserville

Livret d'accueil.

- Nos formations — Page 2
- Se repérer dans l'établissement. — Pages 3, 4 et 5
- A qui s'adresser ? — Page 6
- Les horaires et vie scolaire. — Page 7
- Les retards et absences. — Page 8
- Repas et communication — Page 9
- Ma semaine dans l'établissement. — Page 9
- Le livret d'apprentissage. — Page 9
- Comportement et droits et devoirs. — Page 10
- Les évaluations et cahier de texte. — Page 11
- Les moyens de transport. — Page 12
- La gestion et le plan du parking. — Page 12
- Abréviations classes — Page 13 et 14

Nos coordonnées :

Ensemble scolaire / CFA Saint Michel Bosserville.
Avenue de la chartreuse 54510 Art sur Meurthe.
Tel : 03.83.33.40.00
Email: lycée-st-michel@bosserville.com
Site: www.bosserville.com

Nos formations.

Carte des formations 2026/27

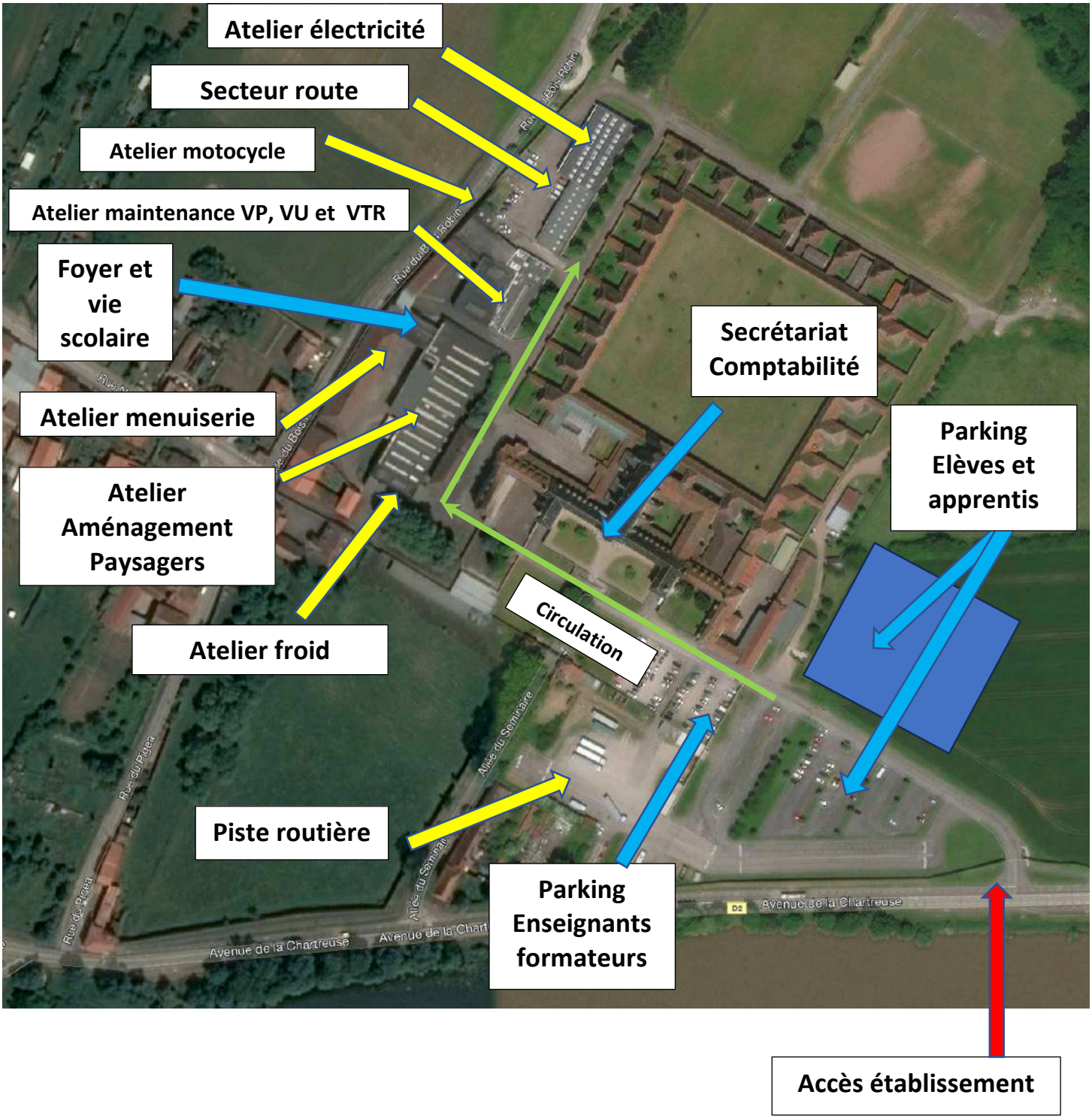
CARTOGRAPHIE des filières métiers et des formations lycée des métiers/CFA-CFC SAINT-MICHEL

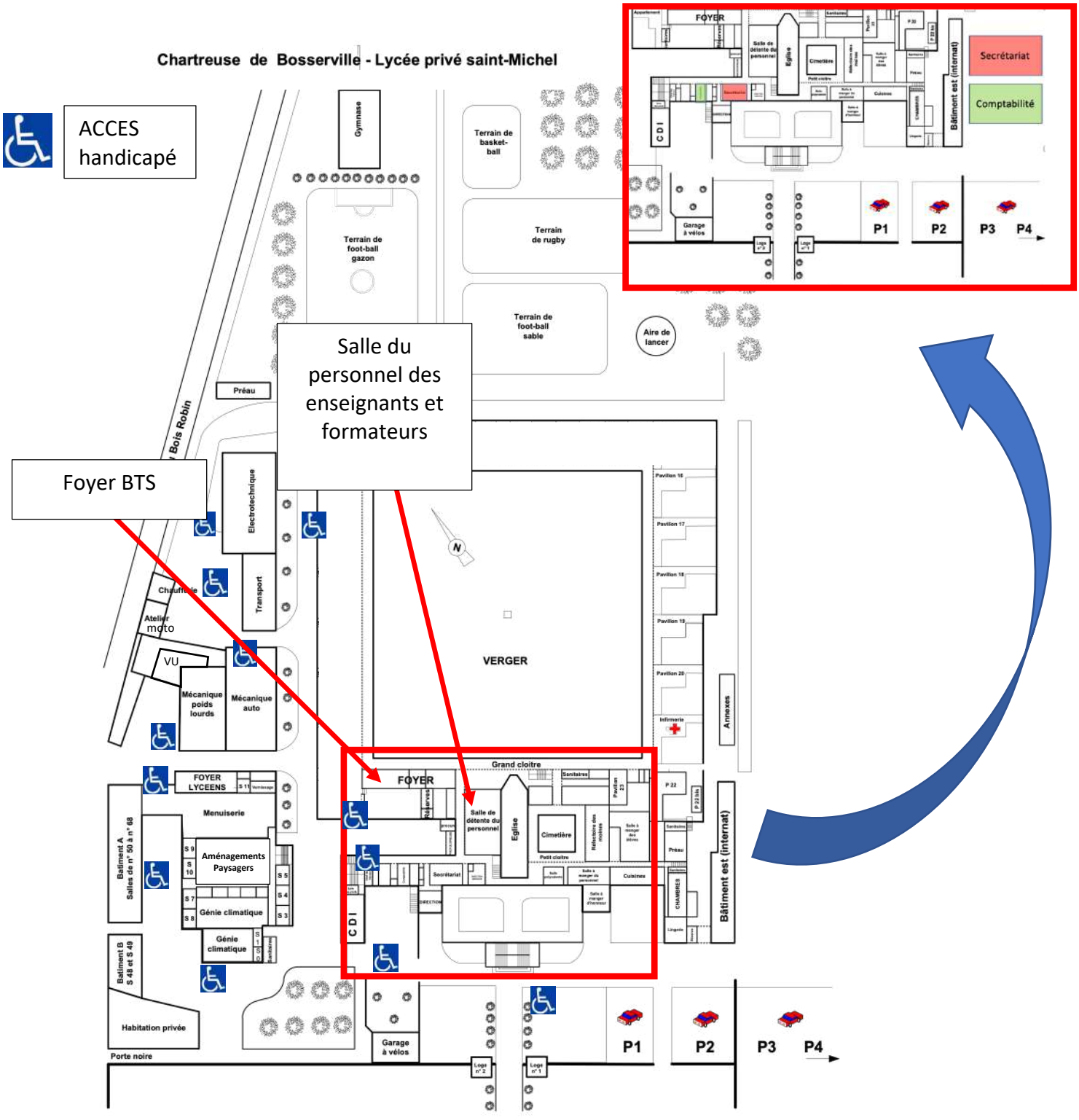
Ensemble scolaire / CFA Saint Michel Bosserville

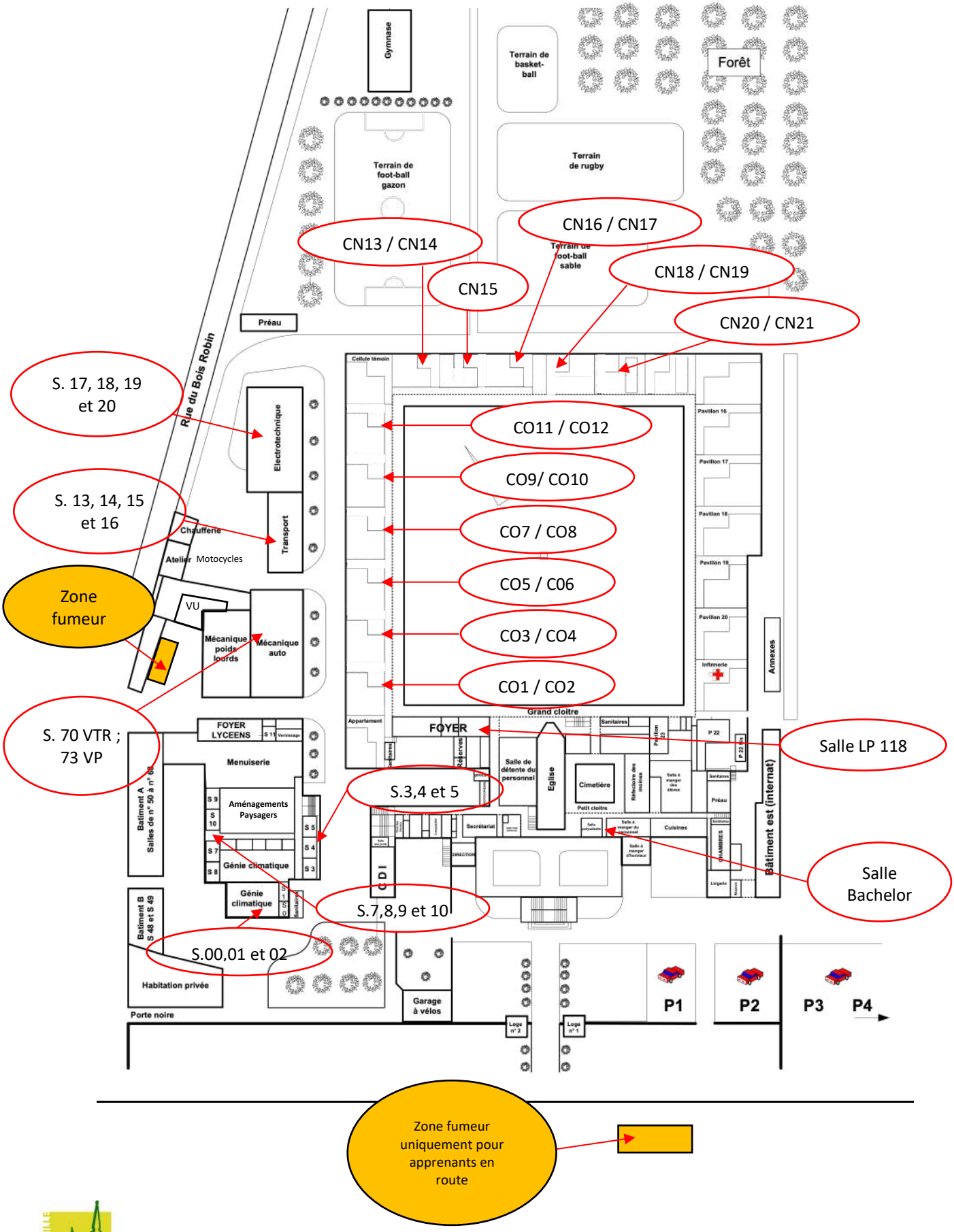
	METIERS DU BOIS	METIERS DE L'AGRICULTURE		METIERS DE LA MAINTENANCE			METIERS DES SERVICES	METIERS DE LA CONDUITE ROUTIERE		METIERS DU BATIMENT ET METIERS DU NUMERIQUE ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE			
Niveau 3								CAP CRM (1 ou 2 ans) (S+A)	CAP C4A (S+A) (2024)	CAP IMTB (A)			
Niveau 4	BcP TMA (S+A)	BcP AP (A)	CS (A)	BcP MV VP (S+A)	BcP MV VTR (S+A)			BcP CTRM (S+A)		BcP MELEC (S+A)		BcP MFER (S+A)	
Niveau 5	BTS DRB (A)	BTSA AP (A)		BTS MV VP (A)	BTS MV VTR (A)	BTS MV M (A)		BTS GTLA		BTS CIEL option B (A) électronique et réseau (2024)	BTS ELEC (A)	BTS FED option B (A)	BTS ATI (A)
Niveau 6	**BACHELOR REDA (A) niveau 6** **4 parcours spécifiques en association avec le Collège de Paris et le CTI**									Licence pro énergétique CNAM (A) Niveau 6			
	En structures commerciales Ameublement Ex : IKEA, Cuisinella	En structures agricoles Ex : GAM VERT		En structures commerciales filières automobiles Ex : concessions auto, poids lourds et motocycles			Ex : Collectivités territoriales, bureaux d'études dans l'industrie			En structures bureaux d'étude			
Niveau 7										Titre d'ingénieur CNAM (A) Niveau 7 Non rattaché au CFA SAINT-MICHEL mais passerelle mise en place avec le CNAM			

S : scolaire A : apprentissage

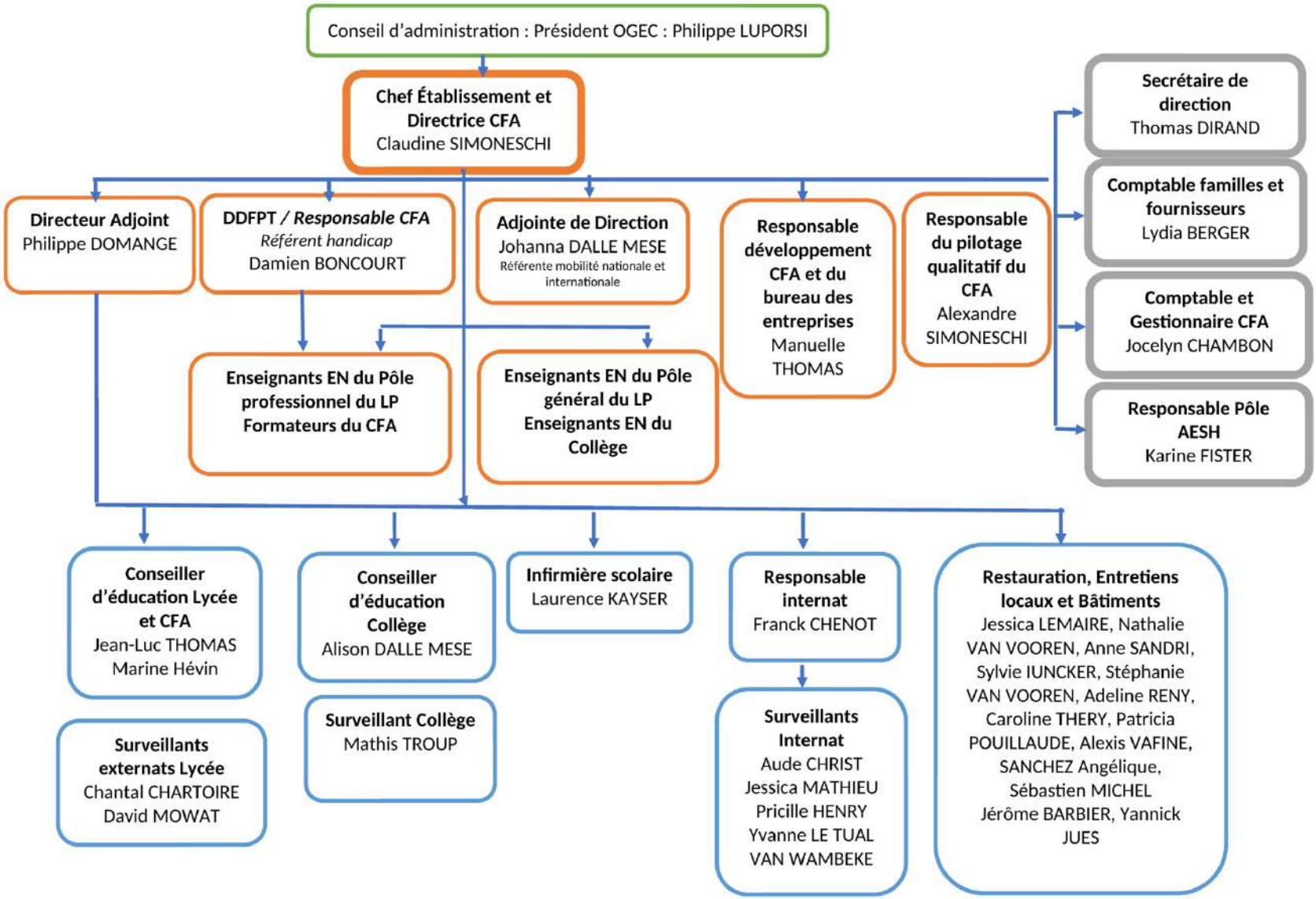
Plan de l'établisse




Chartreuse de Bosserville - Lycée privé saint-Michel
ACCES handicapé
Salle du personnel des enseignants et formateurs
Foyer BTS
Secrétariat
Comptabilité
FOYER
Salle de détente du personnel
Eglise
Cimetière
Bâtiment est (internat)
C D I
Garage à vélos
P1
P2
P3
P4
Gymnase
Terrain de basket-ball
Terrain de foot-ball gazon
Terrain de rugby
Terrain de foot-ball sable
Aire de lancer
Préau
Bois Robin
Electrotechnique
Transport
Chaufferie
Atelier moto
VU
Mécanique poids lourds
Mécanique auto
VERGER
Grand cloitre
Petit cloitre
Cuisines
Annexes
Infirmerie
FOYER LYCEENS
Menuiserie
Aménagements Paysagers
Génie climatique
Batiment A Salles de n° 50 à n° 68
Batiment B S 48 et S 49
Habitation privée
Porte noire


Gymnase
Terrain de basket-ball
Forêt
Terrain de foot-ball gazon
Terrain de rugby
CN16 / CN17
CN13 / CN14
Terrain de foot-ball sable
CN18 / CN19
CN15
Préau
CN20 / CN21
Rue du Bois Robin
S. 17, 18, 19 et 20
Cellule témoin
CO11 / CO12
Electrotechnique
CO9/ CO10
S. 13, 14, 15 et 16
Transport
CO7 / CO8
Chaufferie
Atelier Motocycles
CO5 / C06
Zone fumeur
VU
CO3 / CO4
Mécanique poids lourds
Mécanique auto
CO1 / CO2
Pavillon 16
Pavillon 17
Pavillon 18
Pavillon 19
Pavillon 20
Infirmerie
Annexes
Grand cloitre
S. 70 VTR ; 73 VP
FOYER LYCEENS
FOYER
Salle LP 118
Menuiserie
Salle de détente du personnel
Eglise
Cimetière
Réfectoire des moines
Petit cloitre
Sanitaires
Préau
Cuisines
Secrétariat
Aménagements Paysagers
Génie climatique
S.3,4 et 5
Bâtiment est (internal)
Salle Bachelor
Batiment A Salles de n° 50 à n° 66
Batiment B S 48 et S 49
Génie climatique
S.7,8,9 et 10
C D I
S.00,01 et 02
Habitation privée
Garage à vélos
Porte noire
P1
P2
P3
P4
Zone fumeur uniquement pour apprenants en route

A qui s'adresser ?



Les horaires et vie scolaire.

Du lundi au vendredi
7h50 / 8h45
8h45 / 9h40
9h40 / 10h35
10h35 / 10h50 Pause
10h50 / 11h45
11h45 / 12H40
12h40 / 13h45
13h45 /1 4h40
14h40 /1 5h35
15h35 /15h50 Pause
15h50 /1 6h45
16h45 / 17h40
17h40 / 18h35

Une sonnerie marque la reprise et la fin de chaque cours. Vous devez être présent au point de rassemblement avant le début des cours (7h50, 10h50, 13h45 et 15h50) pour prendre en charge vos élèves. Les cours se terminent à la sonnerie. La sortie des classes ou des ateliers se fera dans le calme, et par les entrées principales.

Les pauses ont lieu de 10h35 à 10h50 et de 15h35 à 15h50 des distributeurs sont à votre disposition dans la salle du personnel. Il est formellement interdit de fumer ou vapoter en dehors des zones fumeur.

Entre les heures de cours du matin et de l'après-midi, il n'y a pas de pause mais éventuellement un changement de salle. En dehors des heures de cours, il est interdit aux élèves de rester dans les couloirs, salles ou ateliers. Friandises, nourritures et boissons devront obligatoirement être consommées avant le retour en classe ou en atelier.

L'accès au secrétariat n'est autorisé que pendant les pauses et de 13h15 à 14h40 pour les élèves.

Concernant la vie scolaire :

- 1 sonnerie matérialise le début des cours. Vous devez prendre en charge les élèves dès la sonnerie.
- En début de cours, l'appel est réalisé à l'aide de l'application école directe.
- En fin de cours, laisser les la salle propre : Papiers ramassés, tables et chaises bien disposés.
- Ne jamais anticiper de sortie de cours.

- Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de cours sauf cas exceptionnel : infirmerie et accompagné d'un élève.

Retards et absences Apprenants.

En cas de retard.

Les horaires doivent être rigoureusement respectés.
Les retards sont enregistrés par l'établissement, et il est impératif de passer par la vie scolaire pour régulariser les retards. Aucun accès en salle de cours ou atelier par vos apprenants sans billet de retard. Un cumul de retard trop important est sanctionné et signalé aux responsables légaux et à l'employeur pour les apprentis.

En cas d'absence.

Les absences sont automatiquement signalées aux responsables légaux et aux employeurs pour les apprentis.
Elles doivent être justifiées dès le retour des apprenants. Les absences sont enregistrées par l'établissement, et il est impératif de passer par la vie scolaire pour régulariser celles-ci. Aucun accès en salle de cours ou atelier par vos apprenants sans billet de retour. Un cumul d'absence trop important est sanctionné et signalé aux responsables légaux et à l'employeur pour les apprentis.

Les absences et retards seront signalées à aux responsables légaux (et aux employeurs pour les apprentis) par le biais de la plateforme École Directe.

Les autorisations de s'absenter pour les apprenants ne sont accordées qu'à titre exceptionnel, sur présentation d'une justification écrite reconnue valable. Les absences pour motif personnel sont considérées comme injustifiées.

A noter que tout apprenti(e) ou stagiaire en arrêt de travail ne peut en aucun cas être présent au CFA CFC Saint Michel Bosserville.

Les repas.

La tarification des repas et de l'hébergement est accessible sur notre site internet www.bosserville.fr rubrique infos/tarifs.

Ma semaine à l'Ensemble Scolaire Saint Michel Bosserville.

L'emploi du temps est distribué en début de formation et comporte des séquences d'enseignement professionnel, et d'enseignement général.
Un enseignant ou un formateur absent est en principe remplacé par un de ses collègues. Ce n'est qu'exceptionnellement que la classe pourra être libérée avant la fin prévue du stage.

A l'atelier : L'apprenant doit être équipé de sa tenue de travail complète (pantalon, blouse, EPI). Le lycée des métiers / CFA Saint Michel Bosserville met à la disposition des apprenants l'outillage pour les travaux pratiques. Le port de la tenue de travail ainsi que les EPI sont obligatoires pour accéder aux plateaux techniques.

Le lycée des métiers / CFA Saint Michel de Bosserville n'est pas responsable des pertes ou vol de matériel ou objets. Il est donc conseillé de ne pas apporter d'argent ou d'objets de valeur.

Le livret d'apprentissage.

Ce livret permet la liaison CFA CFC/ Entreprise / Famille et sera accessible en début de formation. Sa mise à jour tout au long de la formation est obligatoire et à la charge de l'apprenant et des enseignants / formateurs de la classe. Le CFA CFC Saint Michel Bosserville pourra procéder à des vérifications.

Mon comportement au CFA CFC Saint Michel Bosserville

En intégrant l'établissement, chacun doit trouver sa place et respecter la place des autres afin de mener à bien sa formation et son activité professionnelle. Pour atteindre cet objectif, chacun doit adopter les règles propres à l'établissement :

- Il est interdit de fumer dans la cour de l'établissement, derrière les ateliers, sur le chemin allant des bâtiments au parking, sur le parking (cigarettes et/ou cigarettes électronique)

Conformément à la loi anti-tabac, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement sauf dans les espaces réservés à cet effet. (voir plan)

- L'usage des téléphones portables est STRICTEMENT INTERDIT PENDANT LES COURS. Le respect du droit à l'image (interdiction de photographier, filmer ou enregistrer des personnes sans leur accord) devra être observé. (Article 226 du code pénal et article 3 du Code Civil). La diffusion de scènes ou photos à caractère violent, pornographique, xénophobes est strictement interdite.

- Les objets susceptibles d'occasionner des blessures ou de provoquer du désordre ainsi que des tracts de quelque nature que ce soit sont STRICTEMENT INTERDITS.

- Tout manquement au règlement intérieur de l'établissement (cf. règlements intérieurs sur le site www.bosserville.com) devra être signalé à la vie scolaire (M. Lelièvre pour le collège, M. Thomas pour le lycée et M. Papazoglou pour le CFA).

Droits et devoirs de l'apprentis.

En tant qu'apprenti, vous êtes salarié de l'entreprise qui vous emploie. Vous bénéficiez donc des mêmes droits que les autres salariés, et êtes soumis tout comme eux à un certain nombre d'obligations.

Plus d'information sur notre site internet :

www.bosserville.com rubrique liens et offres d'emploi / Droits et devoirs de l'apprenti

Les évaluations, cahier de texte et photocopies.

Les formateurs vont vous évaluer régulièrement pour constater votre progression, votre motivation, votre comportement, mais aussi vos difficultés.
Chaque semestre, un bulletin d'évaluation de vos activités au C.F.A. vous sera remis. Votre employeur pourra le consulter via notre ENT « école directe ».

Le mode d'évaluation CCF (CONTROLE EN COURS DE FORMATION). Cela signifie qu'au cours de votre apprentissage, vous êtes évalué au CFA et en Entreprise sur vos différentes années de formation.

A la rentrée, le formateur présentera dans chaque matière ses modalités d'examen et le calendrier de ces évaluations sera précisé aux apprentis et stagiaires.

La présence aux épreuves est obligatoire.
Une absence, pour être justifiée, doit être certifiée par un arrêt de travail, une convocation officielle, grève dans les transports.

Les différentes activités et notes obtenues sont consultables sur « vie scolaire ».

Il faudra également prendre l'habitude de consulter quotidiennement votre boîte mail. Toutes les informations en provenance de l'administration, de la vie scolaire, de vos collègues et de la direction transiteront sur vos boîtes mail.

Les moyens de transport

Les 2 roues

Les vélos, scooters, motos...peuvent être mis à l'intérieur de l'établissement.

Les voitures

Vous avez la possibilité de stationner votre voiture sur le parking non surveillé de l'établissement.

Les transports en commun.

Si vous prenez les transports en commun, vous avez la possibilité de prendre la ligne régulière n°20 depuis le centre des Congrès Nancy ou la ligne scolaire n°61 depuis le centre des Congrès Nancy.

La gestion et le plan du parking.

Vous êtes tenu de respecter le plan d'accès, de circulation et de stationnement (voir plan page 3et4).

L'accès au parking.

Ne sont admis à circuler et stationner dans le parc de stationnement et sa voie de desserte les véhicules suivants : les voitures particulièrement dites de tourisme / les camionnettes

Vous serez responsable des accidents et dommages que vous provoquerez par maladresse, malveillance ou pour toute autre cause, en particulier, par suite d'un manquement au présent règlement. Vous serez tenu de prendre financièrement en charge la remise en état de dommages causés aux installations et matériels.

Aucune responsabilité ne pourra être imputée au CFA CFC Saint Michel Bosseville pour des dommages qui surviendraient aux personnes, aux véhicules, ainsi qu'à leur contenu.

L'accès à l'établissement.

Aux heures de grandes affluences (8h / 17h30), les portails d'accès à l'établissement restent ouverts sous la vigilance d'un gardien.

En dehors de ces créneaux, un badge d'accès vous permettra d'ouvrir le portillon piétons

Abréviations classes.

6 G	6ème générale
5 G	5ème générale
4 G	4ème générale
3 G	3ème générale
3 PM	3ème Prépa Métiers
CR1	CAP conduite routière 1ère année
CR2	CAP conduite routière 2ème année
CTR	CAP conduite routière en 1 an
CA4	CAP Agent d'Accueil en Autobus et en Autocar en 1 an
IMTB 1	CAP Intervention maintenance technique Bâtiment 1ère année
IMTB 2	CAP Intervention maintenance technique Bâtiment 2ème année
AMVTR	CAP Maintenance de véhicule option Poids lourds en 1 an
SBB	Seconde BAC PRO technicien menuisier agenceur
SBR	Seconde BAC PRO conducteur routier
SBEF	Seconde BAC PRO Famille de métiers transition numérique et énergétique
SBMV	Seconde BAC PRO Famille de métiers maintenance des véhicules
SBAP	Seconde BAC PRO Agricole Aménagements paysagers
SBMAA	Seconde BAC PRO maintenance des véhicules Option A voiture par apprentissage
SAVI	Seconde BAC PRO maintenance des véhicules Option B poids lourds par apprentissage
PBF	Première BAC PRO Métiers du froid et des énergies renouvelables
PBE	Première BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
PBB	Première BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur
PBMA	Première BAC PRO maintenance des véhicules Option A voiture
PBR	Première BAC PRO Conducteur routier
PAVI	Première BAC PRO maintenance des véhicules Option B poids lourds par apprentissage
PBMB	Première BAC PRO maintenance des véhicules Option B poids lourds
PBAP	Première BAC PRO Agricole Aménagements paysagers
TBF	Terminale BAC PRO Métiers du froid et des énergies renouvelables
TBE	Terminale BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
TBB	Terminale BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur
TBMA	Terminale BAC PRO maintenance des véhicules Option A voiture
TBMB	Terminale BAC PRO maintenance des véhicules Option B poids lourds
TBR	Terminale BAC PRO Conducteur routier
TBMAA	Terminale BAC PRO maintenance des véhicules Option A voiture par apprentissage
TAVI	Terminale BAC PRO maintenance des véhicules Option B poids lourds par apprentissage
AVA 1	BTS Maintenance des véhicule Option A voiture 1ère année
AVI 1	BTS Maintenance des véhicule Option B poids lourds 1ère année
AVM1	BTS Maintenance des véhicule Option C moto 1ère année
AVA 2	BTS Maintenance des véhicule Option A voiture 2ème année
AVI 2	BTS Maintenance des véhicule Option B poids lourds 2ème année
AVM 2	BTS Maintenance des véhicule Option C moto 2ème année
FEDA 1	BTS Froid et conditionnement de l'air 1ère année par apprentissage
FEDA 2	BTS Froid et conditionnement de l'air 2ème année par apprentissage
ELECA 1	BTS électrotechnique 1ère année

ELECA 2	BTS électrotechnique 2ème année
CIEL 1	BTS cybersécurité informatique et réseaux, électronique 1ère année
GTLA 1	BTS Gestion Transport et logistique associée 1ère année
GTLA 2	BTS Gestion Transport et logistique associée 2ème année
AP 1	BTSA aménagements paysagers 1ère année
AP 2	BTSA aménagements paysagers 2ème année
DRB 1	BTS Développement et réalisation bois 1ère année
DRB2	BTS Développement et réalisation bois 2ème année